

Compte Rendu Conseil Local du Handicap 19e
Mercredi 19 décembre 2023 18h30-20h30
Salle des mariages

Introduction par Cécile Bossavie :

L'AGEFIPH publiait en octobre 2022 les chiffres clés sur le handicap et l'emploi : 460 131 demandeurs d'emploi sont en situation de handicap, et même si les chiffres s'améliorent les difficultés persistent. De nombreuses initiatives locales fleurissent cependant dans le 19^e arrondissement pour favoriser le travail des personnes en situation de handicap et l'utilité sociale de chacun : soit au niveau de l'accompagnement dans le milieu ordinaire, soit l'accompagnement en milieu spécialisé. L'objectif de cette réunion est donc de les présenter et de pouvoir discuter ensemble sur les possibilités et obstacles rencontrés dans l'insertion à l'emploi et le travail.

Présentation de la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sur le Quartier Rosa Parks par Camille Delpey (directrice de LA PILE) :

L'expression « Territoires zéro chômeur longue durée » (TZCLD) **désigne une expérimentation initiée en 2011 et lancée en France en 2017, ayant pour but de lutter contre le chômage de longue durée à l'échelle de territoires.**

C'est une démarche qui part de l'idée que l'emploi est un droit fondamental, et que si on met toutes les forces locales en marche, il est possible d'arriver au plein emploi. C'est l'association LA PILE (l'accélérateur parisien d'innovation locale pour l'emploi) qui accompagne la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), sur le Quartier Rosa Parks dans le 19^e.

Le dispositif s'adresse à toute personne majeure, durablement privée d'emploi, en situation de temps partiel subi ou enfermée dans une succession de contrats précaires (plus d'un an).

Le TZCLD s'articule notamment sur le Comité Local pour l'Emploi (qui informe notamment les personnes du territoire sur leurs droits et évalue et pilote la démarche) et l'Entreprise à but d'emploi qui agit comme moteur du dispositif. Dans le 19^e c'est Emile et Rosa. Elle a pour objectif de créer de nouveaux emplois en développant des activités utiles pour les habitant.es, les salarié.es et les entreprises du quartier, et de faire ainsi vivre le droit à l'emploi pour toutes et tous. Elle propose à celles et ceux qui le souhaitent, de construire leur projet professionnel autour de leurs envies, leurs compétences aussi diverses soient-elles, en s'éloignant ainsi des formats de recrutement classiques (« personne n'est inemployable »), le tout sans CV ni lettre de motivation et propose des contrats à temps choisi.

L'objectif aujourd'hui pour le TZCLD de Rosa Parks est de travailler sur le volet handicap avec la construction d'un partenariat avec l'AGEFIP (organisme paritaire français qui gère le fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH) et qui propose des services et aides financières pour les entreprises et les particuliers) pour l'adaptation des postes et l'accompagnement des personnes.

Les résultats de cette expérimentation en 2026 viendront enrichir un plaidoyer national pour des mesures concrètes en faveur de la lutte contre le chômage de longue durée.

Présentation du Clubhouse (7 rue de Lunéville) par Bertrand Denis (Coordinateur chargé de la cogestion et de l'insertion) :

Tout d'abord, un clubhouse est un lieu de socialisation créé pour et avec des personnes en situation de handicap psychique (suivi par un médecin obligatoire) dans le but de faciliter les rencontres et leur réinsertion professionnelle.

Près de 350 clubs à travers le monde partagent ce modèle d'intervention, tenant leur nom de l'expérience du club « Fountain House » de New York. Grâce à ses 9 établissements (Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Lille, Bastia, Marseille, Rouen, Rennes), l'association Clubhouse France (créée en 2010) assure trois missions :

- Rompre l'isolement des personnes vivant avec un trouble psychique (tel que la schizophrénie, la bipolarité ou la dépression sévère) ;
- Accompagner leur insertion ou réinsertion professionnelle ;
- Lutter contre les préjugés autour de la santé mentale et du handicap psychique.

Véritable tremplin vers « le monde ordinaire », le Clubhouse s'appuie sur les ressources de la personne et sur la qualité des relations tripartites qui sont tissées entre l'association, les membres et les organisations partenaires pour construire des projets avant, pendant et après le retour à l'emploi.

Dans le 19^e, il s'agit du tout premier Clubhouse français, il est ouvert depuis novembre 2011 (du lundi au vendredi 9h-18h). Auparavant situé quai de Jemmapes, il a déménagé en 2014 rue de Lunéville afin de s'agrandir et d'accueillir plus de membres. Aujourd'hui, installé dans un local de 350m², il accueille environ 400 membres. Il y a environ 60 nouveaux membres par an.

Les membres qui le souhaitent bénéficient d'un parcours d'accompagnement personnalisé par des encadrants. Leurs démarches de retour et de maintien dans l'activité peuvent être : l'accompagnement à l'autonomie ; la formation (informatique, cours de langue etc.) ; des ateliers pour rédiger son CV ; l'accompagnement dans les démarches RQTH ; les démarches de recherche d'offres d'emploi ; les démarches de candidature ; la préparation à l'entretien d'embauche ; le suivi une fois en poste ; l'émergence et l'identification de ses besoins (notamment pour les communiquer à l'employeur) ; le choix d'un salarié référent.

Grâce aux partenariats noués entre l'association et les employeurs, les membres ont également accès à des offres d'emploi sur-mesure.

Présentation des initiatives de l'association Le Silence des Justes, par Stéphane Benhamou (président de l'association) :

Pour rappel, le Silence des Justes est une association dédiée à la cause de l'autisme en France, œuvrant pour soutenir les personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA) et leurs familles. Leurs actions visent notamment à favoriser l'insertion sociale des personnes atteintes de TSA, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes (IME, CAJ, séjours adaptés...).

Le Silence des justes accompagne aussi les adolescents et adultes atteints d'autisme dans leur insertion professionnelle. Elle propose divers ateliers pour favoriser leur autonomie et développer leurs compétences professionnelles et sociales : des ateliers pâtisseries et cuisine (La Table des Justes), d'agriculture, d'informatique et numérique, sur la biodiversité et le développement durable ou de menuiserie. Les ateliers menuiserie ont débuté en 2016, par la création d'objets en lien avec la nature (mangeoires, nichoirs, hôtels à insectes, cannes à pêche...), ou d'objets servant à décorer les lieux de vie. Aujourd'hui, les jeunes produisent des pièces en série ainsi que des pièces artistiques uniques (tables, bancs, luminaires...) qu'ils exposent dans leur boutique à Montreuil.

L'association dispose également d'**une laverie solidaire Justes&Clean (113 rue de Meaux)**, entreprise d'insertion professionnelle employant des personnes en situation de handicap. Elle lance également son projet au **38 rue des bois, pour y créer un café/boutique solidaire** afin de former les jeunes adultes accompagnés. Le café solidaire proposera à la vente des boissons et pâtisseries confectionnées au sein du restaurant d'application « La Table des Justes », avec un service réalisé par des personnes en situation de handicap. Pour la boutique solidaire, est prévue la vente et l'exposition, des œuvres de menuiserie réalisées au sein de l'atelier à mi-chemin entre l'art et l'artisanat « Artbooster ». Ouverture pour tout public prévue, du dimanche au jeudi de 9h à 19h ainsi que le vendredi de 9h à 14h.

Stéphane Benhamou partage les difficultés rencontrées pour obtenir des stages en entreprise et les difficultés encore plus grandes pour trouver des emplois pour les personnes avec autisme. Chaque emploi en milieu ordinaire est une victoire. L'association oriente donc vers de grands groupes qui proposent des postes adaptés, et qui sont connus pour mener une politique d'entreprise qui va dans le sens d'une plus grande inclusion. C'est selon lui à l'entreprise de s'adapter à la personne et non l'inverse.

Présentation de l'ESAT Anne Marie Rallion, Les Ateliers Agnès Bossart-Rallion (88 rue d'Aubervilliers), par sa directrice Muriel Brun :

Pour rappel, **les établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) accueillent des personnes en situation de handicap qui se trouvent dans l'incapacité, de façon temporaire ou durable, de travailler dans une entreprise ordinaire, dans une entreprise adaptée, d'exercer une activité indépendante ou de travailler au sein d'un CDTD (centre de distribution de travail à domicile).**

Les travailleurs en ESAT n'ont pas le statut de salarié : ils sont usagers de la structure. Toutefois, les droits des travailleurs en ESAT tendent à se rapprocher de plus en plus des avantages des salariés de droits communs (congés payés exceptionnels, accès à la formation professionnelle...).

Les ESAT en France se positionnent aujourd'hui sur plus de 200 métiers, autour de 7 domaines d'expertise, tels que le conditionnement, la logistique et le transport, les espaces verts et paysagers, le nettoyage et l'entretien, la production industrielle.

Pour être admis en ESAT il faut une reconnaissance MDPH (elle oriente la personne soit vers le milieu ordinaire avec une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, soit protégé comme l'ESAT). Il est possible de passer du milieu ordinaire au milieu spécialisé et inversement, il faut uniquement prévenir la MDPH. La RQTH permet de travailler et de donner des droits, elle n'est pas faite pour n'importe qui et il faut la renouveler régulièrement.

Les usagés travaillent sur la base de 35 heures. L'idée d'augmenter de 10 à 15% leur rémunération est en cours (petit smic avec les aides sociales). Comme toute entreprise ordinaire, certains ESAT peuvent bénéficier d'un pourcentage de prise en charge de la mutuelle, 50% du transport, d'une cantine... Le décret du 14 décembre 2022 assure de nouveaux droits – à la fois individuels et collectifs – pour les personnes handicapées travaillant en ESAT, afin de les rapprocher des salariés du milieu ordinaire. Pour l'instant un travailleur en ESAT ne bénéficie pas d'un contrat de travail ni du statut de salarié. Des associations militent dans le sens de l'obtention de ce statut actuellement.

Cet ESAT, **Les Ateliers Agnès Bossart-Rallion, est ouvert depuis 1978 et accueille 101 travailleurs en situation de handicap. Il propose les services suivants** : Assemblage d'articles et sous-ensembles, kitting, Brochage, encartage, façonnage, Etiquetage, collage, pliage, Mise sous film, Conditionnement, colisage, Pose de revêtements de sol, Pose de papier peint, revêtements muraux, Peinture, Conciergerie et surtout bien-être au travail.

Présentation de la démarche et établissement, Notre Café Marais (11 allée Arnaud Beltrame), par sa directrice Laurence Melloul :

Le projet « Notre Café Marais » est le fruit de 10 ans de fonctionnement de l'IME Cour de Venise, qui accueille 25 adolescents et jeunes adultes porteurs de TSA, et du certain nombre de limites dans les réponses d'accompagnement proposées aux personnes accompagnées.

S'inscrivant dans le cadre du projet de réhabilitation de la Caserne des Minimes à Paris Centre, Notre Café Marais est devenu une réalité courant 2021, à proximité immédiate de l'IME Cour de Venise, grâce au soutien de nombreux acteurs dont:

- L'ARS Ile de France
- La Mairie du 3ème arrondissement
- Les Parisiens qui ont soutenu ce projet de leurs votes en septembre 2019, en faisant un des projets lauréats du Budget Participatif de la Ville de Paris
- Le fonds de dotation Autisme en France
- Le fonds de dotation Haguro

Concrètement, il s'agit **d'un restaurant associatif inclusif** ouvert à tous de 09:00 à 15:00 et offrant une petite restauration (de qualité et à prix réduits) et des boissons sur place ou à emporter.

C'est un lieu d'insertion sociale et professionnelle, en milieu ordinaire, pour des personnes présentant des TSA. Il n'a pas vocation dans un premier temps à embaucher les jeunes avec TSA, mais à leur offrir un lieu « ordinaire » dans lequel les compétences acquises dans les dispositifs existants peuvent être généralisées et valorisées. Ce lieu va aussi permettre de déceler des aptitudes professionnelles et sociales chez les jeunes TSA et par l'expérience proposée, aider à préciser le projet de vie future des personnes accompagnées, en leur donnant les moyens de choix éclairés sur leur futur parcours de vie.

Ce **dispositif innovant, (à notre connaissance le seul de ce type qui soit adossé à un établissement médico-social)**, permet à l'IME Cour de Venise de développer davantage l'accompagnement en milieu ordinaire.

Pour tenir compte des particularités de fonctionnement des personnes porteuses de TSA, des aménagements spécifiques ont été mis en place.

Les modalités de participation de chaque jeune de l'IME seront individualisées en fonction de leurs aptitudes, de leurs compétences et de leurs besoins: type de tâche, temps de présence sur le site... Les jeunes sont accompagnés sur le terrain par des éducateurs des établissements de l'association et encadrés par des professionnels de la cuisine et du service de restauration.

Il s'agit également d'un dispositif ouvert et utile à toutes les associations du quartier, animé notamment par les voies culturelles et numériques. Il promeut ainsi le vivre ensemble, favorisant la participation citoyenne et encourageant les échanges et la transmission des savoirs. Il contribue également à améliorer l'image sociale des personnes autistes par elles-mêmes et aux yeux du public.

En élargissant l'offre concernant les dispositifs d'accompagnement, l'établissement alimente la réflexion sur la qualité de l'accompagnement des personnes adultes avec autisme et de **participer au débat sur la formation professionnelle et l'intégration sociale (favorisant la logique inclusive)** des personnes en situation de handicap au sein de notre société.

Pour conclure, c'est un lieu passerelle, une étape dans un parcours professionnalisant ou pas, d'apprentissage dans tous les cas, préservant pour les personnes bénéficiaires la possibilité de dire ou

elles souhaitent aller après, de dire j'aime ou je n'aime pas, de s'autodéterminer en fonction des besoins et désirs.

Présentation du projet de démarche et d'établissement, La Ressourcerie Juste et Utile (18 rue de Crimée), par sa Présidente Anne-Claire Saliou :

Architecte de formation, Anne-Claire Saliou a travaillé pendant 20 ans dans des agences de paysage, architecture et urbanisme. Elle se consacre depuis septembre 2021 à plein temps à ce projet pour devenir la coordinatrice du lieu.

Les **ressourceries** sont des lieux de collecte, de réemploi et de revente d'objets usagers ou d'occasion. Celle-ci possédera également **un espace café, pour devenir un lieu de convivialité et d'échanges ouvert à tous**. Ce lieu pourra accueillir des rencontres autour des thèmes de la santé, du handicap et de l'environnement.

Au démarrage, l'objectif est de **recruter deux collaborateurs présentant une déficience intellectuelle**, puis d'accueillir également des jeunes et des adultes de différents établissements du médico-social, accompagnés de leurs éducateurs. Ils participeront à une activité utile et valorisante :

- Collecter,
- Réemployer,
- Réutiliser,
- Réparer,
- Redistribuer,
- Sensibiliser.

Un accueil de loisir devrait aussi ouvrir en parallèle pour des jeunes à partir de 14 ans. Les jeunes seront accueillis à la ressourcerie par un animateur formé au handicap et/ou à l'environnement. Les activités proposées seront orientées vers la sensibilisation à l'environnement : réemploi, bricolage, compostage, tissage, raccommodage...

A noter dans le 19^e :

L'association THransition au 43 bis rue d'Hautpoul propose des prestations de conseil en matière d'emploi et de handicap, pour accompagner la création et le déploiement d'une politique handicap au sein des établissements d'enseignement supérieur et les entreprises notamment, par le biais de sensibilisations, formations et d'accompagnement personnalisé. L'association avec sa **plateforme Hanploi** propose également **une mise en relation entre les personnes en situation de recherche d'emploi et les entreprises « handi-bienveillantes » par le relais des CVs ou des offres de postes**.

Témoignages et idées diverses :

Des habitants, aidants notamment, expliquent être opposés idéologiquement au travail de tous, le principe selon lequel chacun doit être rentable, alors qu'il s'agit aussi pour chaque personne en situation de handicap de trouver sa place dans la société, **être fier d'avoir une utilité sociale** (bénévolat, aidant d'un proche ou simplement être avec les autres pour de la convivialité, du lien social).

Ce qui ressort également des échanges est **la nécessité d'améliorer l'accès aux stages** pour les personnes en situation de handicap, levier important pour permettre ensuite l'emploi. Il faudrait aussi **multiplier les expertises, témoignages sur le travail des personnes en situation de handicap** pour

permettre d'innover en la matière, partager les bons procédés et surtout d'accroître le nombre d'entreprises inclusives.

Mohammed, bénéficiaire de la Fondation Maison des Champs et membre du CLH, explique avoir effectué de nombreux stages en milieu ordinaire et également en ESAT, ce qui lui a permis de trouver ce qu'il préfère. L'obtention de l'AAH lui a permis de se concentrer sur sa recherche de travail et depuis quatre ans Mohammed travaille à l'ESAT Mongallet (12^e), où il peut travailler sur place ou en détachement. Une fois par an, il participe aux DUO DAY (La Poste, Leroy Merlin...). Il regrette que parfois en ESAT le rythme de travail soit trop soutenu et apprécie surtout les prestations à l'extérieur.

Michel, bénéficiaire également de la Fondation Maison des Champs et membre du CLH, raconte son parcours scolaire compliqué, avec une prise de retard, et de nombreux redoublements qui l'ont amené par la suite à enchaîner les contrats en intérim et précaires en milieu ordinaire. Un premier emploi modulé lui a ensuite permis d'équilibrer son quotidien entre son travail et les soins, et son entrée en ESAT lui a été bénéfique. Il aurait aimé intégrer l'établissement plus tôt car cela lui permet également de multiplier les expériences en détachement comme (H&M) ou les formations. Michel partage le fait que travailler en ESAT lui confère le sentiment d'être utile pour la société.

Conclusion :

Les solutions pour des postes adaptés en milieu ordinaire ou en ESAT augmentent, ainsi que les passerelles entre les deux. Cependant cela reste fragile, et il faut rester vigilant à ce que la société française conserve cette dynamique, afin de créer une économie au service de chacun, favorisant les qualités et compétences de tous, en accentuant notamment le travail d'accompagnement et l'adaptation des parcours et des postes aux différents profils.

Les dates des prochaines réunions CLH 2023-2024 :

CLH mardi 6 février salle des mariages → préparation du Mois Parisien du Handicap 2024, spécial JOP

CLH mardi 19 mars salle des fêtes → sujet à définir

CLH mardi 21 mai salle des fêtes → sujet à définir